

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire du mardi 17 mars 2020

Le mardi 17 mars 2020, à Clermont-Ferrand, les membres de l'association COTRAVAUX Auvergne Rhône-Alpes se sont réunis dans les locaux Inter-Associatifs l'Estran, 9 rue sous les Augustins en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal avec les délégations de pouvoir.

Membres Présent.e.s :

Association Le Mat 07
CACIAURA, Projet Etudes et Chantiers
CONCORDIA
JEUNESSE ET RECONSTRUCTION
RESTe!
SOLIDARITÉS JEUNESSES – LE CRÉNEAU
UNION REMPART

Membres représenté.e.s :

Association des Jeunes de Chantier (AJC)
Association HELVIORUM - Randa Ardesca
Volontaires Pour la Nature (VPN)

Invité.e.s :

COTRAVAUX NATIONAL

Le quorum stipulé dans l'article 11 des statuts est validé, la majorité des trois-quarts des membres présent.e.s ou représentés ayant été atteinte.

- L'Assemblée était présidée par Antoine VOISIN de l'association Reste !, co-président de l'association COTRAVAUX Auvergne-Rhône-Alpes. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Géraldine ALFRED de l'association CONCORDIA, membre du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Validation de l'ordre du jour
- Approbation du PV d'AG 2019
- Ratification du montant de la cotisation annuelle
- Présentation du Rapport moral et bilan d'activités 2019
- Présentation du bilan financier 2019
- Election des membres du Conseil d'Administration

Le Président de séance a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations le 1^{er} Mars 2020.

- Le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour, un vote secret a été proposé et refusé à l'unanimité pour procéder à un vote à main levée :

1. Approbation du PV d'AG précédent

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 04 mars 2019 a été transmis aux membres en même temps que la convocation le 1^{er} Mars 2020. Les membres en ont tous pris connaissance préalablement à la tenue de l'AG.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 04 mars 2019 a été adopté à l'unanimité.

2. Ratification du montant de la cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle 2020 est fixée à 15 euros par association membre. Le montant a été voté et adopté à l'unanimité.

3. Présentation du rapport moral et du bilan d'activité

Les membres, après discussions et vote, adoptent à l'unanimité des présents le rapport moral et le bilan d'activité 2019.

4. Présentation du Rapport financier

Les membres, après discussions et vote, adoptent à l'unanimité des présents le rapport financier 2019.

5. Election des membres du Conseil d'Administration

Se présentent au Conseil d'Administration de COTRAVAUX Auvergne-Rhône-Alpes, les personnes morales suivantes à jour de leur cotisation :

Association des Jeunes de Chantier (AJC),
Association Le Mat 07,
CACIAURA Projet Etudes et Chantiers,
CONCORDIA
JEUNESSE ET RECONSTRUCTION
Association HELVIORUM - Randa Ardesca
RESTe!
SOLIDARITÉS JEUNESSES – LE CRÉNEAU
UNION REMPART
Volontaires Pour la Nature (VPN)

Sont élus à l'unanimité, au Conseil d'Administration, l'ensemble des membres s'étant présenté.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance, co-président Trésorier de COTRAVAUX Auvergne-Rhône-Alpes, et la Secrétaire de séance, fait pour valoir ce que de droit.

Sont annexées à ce PV les pièces jointes suivantes :

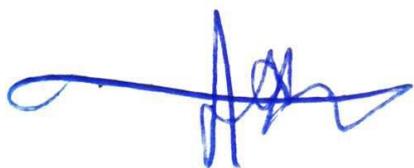
- Le rapport moral
- Les bilans d'activité et financier

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 Mars 2020.

Le Président de séance :

Antoine VOISIN,

Co-président Trésorier,



La Secrétaire de séance :

Géraldine ALFRED

